

בינו עמי עשו

La lecture de la Méguila d'Esther :

Commentaires et éclairages.

De Michel Baruch

Cette étude est dédiée à l'élévation de la Néchama de

ו"ל Ninette bat Rohama Daisy Colette

Chapitre VIII :

ביום ההוא נתן המלך אחשוורוש לאסתר המלכה את בית המן צר היהודים ומרדכי בא לפני המלך כי הגידה אסתר מה הוא לה : ויסר המלך את טבעתו אשר העביר מהמן ויתנה למרדכי ותשם אסתר את מרדכי על בית המן :

Le jour même, le roi Achach-Véroch donna à la reine Esther la maison d'Hamann le persécuteur des juifs, et Mordé'hai vint se présenter au roi, Esther lui ayant raconté qui, il était pour elle. Le roi ôta son anneau, qu'il avait repris à Hamann, et le confia à Mordé'hai; et Esther plaça Mordé'hai sur la maison d' Hamann.

Ce jour est comme nous l'avons mentionné plus haut le 16 Nissan, jour de l'offrande du Omer, cette petite mesure de farine d'orge symbolise la délivrance physique d'Israël et sa sortie de l'esclavage. L'essentiel du miracle de Pourim s'y déroule, la perte d'Hamann et son élimination, tous ses biens deviennent possessions du roi qui les cède alors à la reine. C'est un juste retour des choses, le roi avait cédé à Hamann les 10 000 cycles d'argent. Tout le pouvoir d'Hamann est transmis à Mordé'hai en effet les méchants amassent les fortunes afin que les justes en profitent.

Cependant avec l'exécution d'Hamann tout est encore loin d'être terminé il faut à présent abroger les décrets.

Il convient de ne pas se relâcher et d'amplifier encore les efforts pour qu'Ha-Chem donne une entière victoire à ses enfants. Esther se présente à nouveau devant le roi, le suppliant, l'implorant d'annuler les plans d'Hamann. Nous avons déjà souligné le fait que lorsque les justes demandent audience aux rois et s'adressent aux puissants de ce monde, c'est devant le Roi des rois qu'ils se tiennent et Lui adressent leurs prières.

Esther demande audience au roi pour obtenir l'abrogation des lettres d'Hamann le 17 Nissan.

ותוסף אסתר ותדבר לפני המלך ותפל לפני רגליו ותבך ותתחנן לו להעביר את רעת המן האגגי ואת מחשבתו אשר חשב על היהודים :

Puis Esther revint à la charge pour parler au roi; elle se jeta à ses pieds et, en pleurant, le supplia d'annuler le funeste dessein d'Hamann l'Hagaghite, et le projet qu'il avait formé contre les juifs.

A nouveau Esther parle devant le roi, elle tombe devant ses pieds, elle pleure, elle le supplie. Il est cité ici 5 verbes qui expriment les quatre étapes de la prière et la manière de la faire, les 5 éléments qu'il convient d'y associer. L'action, la parole, la pensée et la volonté et la joie
וְתוֹסֵף וְתַדְבֵּר וְתַפֵּל וְתַבְדֵּךְ וְתַתְחַנֵּן.

Elle renouvelle sa prière, elle rajoute, elle se présente avec une énergie nouvelle pour implorer le Seigneur, c'est l'esprit divin qui l'enveloppe avec une intensité amplifiée, elle parle devant Lui c'est la proclamation de l'unicité de D, la lecture du Chéma, elle tombe, ce sont les 4 prosternations qui accompagnent les pleurs qui sont la « Amida », elle supplie comme disent nos maîtres : ne fait pas de ta prière une obligation fixe mais fais la comme une supplique.

Elle est là devant le Roi Tout Puissant, elle tremble de crainte et d'effroi, elle en perd la parole, aucun son ne sort de sa bouche, c'est alors que le Seigneur lui tend le sceptre et lui donne le droit de s'exprimer.

C'est le verset qui introduit la prière : Seigneur ! Ouvre mes lèvres, et ma bouche dira Tes louanges !

וַיִּשָּׁט הַמֶּלֶךְ לְאַסְתֵּר אֶת שְׂרָבֵט הַזָּהָב וַתִּקֶּם אֶסְתֵּר וַתַּעֲמֵד לִפְנֵי הַמֶּלֶךְ : וַתֹּאמֶר אִם עַל הַמֶּלֶךְ טוֹב וְאִם מִצָּאִתִּי חֵן לִפְנָיו וְכִשֵּׁר הַדָּבָר לִפְנֵי הַמֶּלֶךְ וְטוֹבָה אֲנִי בְעֵינָיו יִכְתֹּב לְהָשִׁיב אֶת הַסְּפָרִים מִחֲשֶׁבֶת הָמָן בֶּן הַמֵּדָתָא הָאֲגֹנִי אֲשֶׁר כָּתַב לְאַבְדֹת אֶת הַיְּהוּדִים אֲשֶׁר בְּכָל מְדִינֹת הַמֶּלֶךְ : כִּי אֵיכָכָה אוֹכֵל וְרֹאֲתִי בְרָעָה אֲשֶׁר יִמָּצֵא אֶת עַמִּי וְאֵיכָכָה אוֹכֵל וְרֹאֲתִי בְּאַבְדֹן מוֹלַדְתִּי :

Le roi tendit le sceptre d'or à Esther, qui, s'étant relevée, se tint debout devant le roi, et dit: "Si tel est le bon plaisir du roi et si j'ai trouvé grâce devant lui, si la chose paraît convenable au roi et s'il a quelque bienveillance pour moi, qu'on écrive à l'effet de révoquer les lettres, transmettant la pensée d'Hamann, fils de Hamedata, l'Hagaghite, qui a écrit de perdre les juifs établis dans toutes les provinces du roi; car comment pourrais-je être témoin de la calamité qui atteindrait mon peuple, et comment pourrais-je être témoin de la ruine de ma patrie?"

Elle se relève et se tient debout devant le roi, elle ne dit mot, c'est là entre le 1^{er} verset d'introduction et la 1^{ère} bénédiction qu'elle se concentre, elle se dit en son cœur, je me tiens debout devant le Seigneur Tout Puissant qui attend et écoute ma prière, qui l'exauce non pas parce que je le mérite mais parce qu'Il Est la Miséricorde. Après avoir marqué ce temps d'arrêt qui lui permet de concentrer ses pensées, de canaliser toutes ses énergies, elle s'adresse au Seigneur de tout son être.

Pour que la prière soit exaucée, il est nécessaire que le Roi soit disposé à agréer les demandes que Sa Volonté du moment soit favorable. Que le demandeur trouve grâce aux yeux du Roi, que la requête soit acceptable et puisse se réaliser et enfin que le demandeur puisse être le conduit par lequel cette Volonté se réalise. Si tous ces éléments se trouvent réunis alors la requête sera inscrite dans le livre, comme disent les sages tous tes actes sont consignés dans le livre. Elle demande la révocation des premières lettres qu'a faites écrire Hamann. Ce sont les décrets, les sentences scellées qui sont proclamées par les tribunaux, peut-on encore retenir leurs applications ? Le juste ne peut supporter les sanctions, les calamités et toutes sortes de drames qui frappent le simple peuple, les mérites des hommes de valeur sont à porter au bénéfice du peuple dans sa globalité.

Le juste agit comme un bouclier son mérite est une muraille qui protège son peuple. Esther s'adresse au Roi en ces termes : Si vraiment Seigneur je trouve grâce devant Toi, que j'ai ne serai ce qu'un tout petit mérite, que Tu veuilles bien satisfaire mes désirs, alors reviens sur les décrets préserve Ton peuple que rien de mauvais ne puisse l'atteindre.

וַיֹּאמֶר הַמֶּלֶךְ אַחֲשֵׁוֹרֶשׁ לְאַסְתֵּר הַמַּלְכָּה וּלְמֹרְדֵּכַי הַיְּהוּדִי הִנֵּה בֵּית הָמָן נִתְּתִי לְאַסְתֵּר וְאַתָּה תִּלְווּ עָלַי הָעֵץ עַל אֲשֶׁר שָׁלַח יָדוֹ בַּיהוּדִים : וְאַתֶּם כְּתֹבּוּ עַל הַיְּהוּדִים כְּטוֹב בְּעֵינֵיכֶם בְּשֵׁם הַמֶּלֶךְ וְחַתְּמוּ בְּטַבַּעַת הַמֶּלֶךְ כִּי כָתֹב אֲשֶׁר נִכְתֵּב בְּשֵׁם הַמֶּלֶךְ וְנִחְתּוֹם בְּטַבַּעַת הַמֶּלֶךְ אֵין לְהָשִׁיב :

Le roi Ahach-Véroch dit à la reine Esther et au juif Mordé'hai: "Déjà j'ai fait don à Esther de la maison d'Hamann, lui-même, on l'a pendu à la potence, pour avoir dirigé un attentat contre les juifs; eh bien! écrivez vous-mêmes, au nom du roi, en faveur des juifs, comme vous le jugerez bon, et signez avec l'anneau royal, car un ordre écrit au nom du roi et muni du sceau royal ne peut être rapporté."

Il semble que la réponse du roi n'est pas immédiate, en effet il s'adresse ici à la reine Esther et à Mordé'hai qui n'était pas présent lors de cette audience ou Esther fait cette nouvelle requête. Le roi exige la présence de Mordé'hai pour répondre à la reine de sorte que ces propos soient bien compris.

Il lui est impossible d'abroger les premières lettres, elles portent le sceau royal et leurs rédactions portent le nom du souverain. Hamann ayant usurpé ce droit et l'anneau royal. Cependant il a été pendu pour avoir porté atteinte aux juifs, sa maison et ses biens sont à présent la possession de la reine, ce qui montre clairement que la volonté du roi et la politique de l'empire est de rechercher le bien être des juifs.

Il est donc inutile de vouloir les abroger et de plus cela n'est pas faisable selon les règles du royaume. De plus il est dit plus haut : *La teneur de l'écrit [portait] qu'un ordre fût promulgué dans chaque province et porté à la connaissance de tous les peuples de se tenir prêts pour ce jour :*

C'est-à-dire que dans les messages envoyés aux peuples de l'empire et aux 127 provinces il n'est pas précisé qui doit être exécuté et qui sont les exécutants. Le roi propose alors

La rédaction des deuxièmes lettres et l'envoi des coursiers se fait le 23 Sivan.

וַיִּקְרְאוּ סֹפְרֵי הַמֶּלֶךְ בָּעֵת הַהִיא בַּחֲדָשׁ הַשְּׁלִישִׁי הוּא חֹדֶשׁ סִיּוֹן בְּשָׁלוֹשָׁה וְעֶשְׂרִים בּו וַיִּכְתֹּב כָּכָל אֲשֶׁר צִוָּה מֹרְדֵּכַי אֶל הַיְּהוּדִים וְאֶל הָאַחֲשֻׁדְרָפָּנִים וְהַפָּחוֹת וְשָׂרֵי הַמְּדִינֹת אֲשֶׁר מֵהָדוּ וְעַד כּוֹשׁ שָׁבַע וְעֶשְׂרִים וּמֵאָה מְדִינָה מְדִינָה וּמְדִינָה כְּכַתְּבָהּ וְעַם וְעַם כָּלִשְׁנוּ וְאֶל הַיְּהוּדִים כְּכַתְּבָם וְכָלִשְׁוֹנָם : וַיִּכְתֹּב בְּשֵׁם הַמֶּלֶךְ אַחֲשֵׁוֹרֶשׁ וַיִּחְתֹּם בְּטַבַּעַת הַמֶּלֶךְ וַיִּשְׁלַח סֹפְרִים בֵּינָהּ הָרָצִים בְּסוּסִים וְכַבֵּי הָרֶכֶשׁ הָאַחֲשֻׁדְרָנִים בֵּי הָרֶמְכִּים : אֲשֶׁר נָתַן הַמֶּלֶךְ לַיהוּדִים אֲשֶׁר כָּכָל עִיר וְעִיר לְהַקְהֵל וּלְעֲמֹד עַל נַפְשָׁם לְהַשְׁמִיד וּלְהַרְגוֹ וּלְאַבֵּד אֶת כָּל חַיִּל עַם וּמְדִינָה הָרָצִים אִתָּם טַף וְנָשִׁים וְשָׁלָלָם לְבוֹז : בְּיוֹם אֶחָד בְּכָל מְדִינֹת הַמֶּלֶךְ אַחֲשֻׁרֶשׁ בְּשָׁלוֹשָׁה עָשָׂר לַחֹדֶשׁ שְׁנִים עָשָׂר הוּא חֹדֶשׁ אָדָר :

On convoqua les secrétaires du roi en ce temps-là, c'était dans le troisième mois, qui est le mois de Sivan, le vingt-troisième jour du mois et on écrivit, tout comme Mordé'hai l'ordonna, aux juifs, aux satrapes, aux gouverneurs et aux préfets des provinces qui s'étendaient de l'Inde à l'Ethiopie cent-vingt-sept provinces en s'adressant à chaque province suivant son système d'écriture et à chaque peuple suivant son idiome, de même aux juifs selon leur écriture et selon leur langue. Il fit écrire au nom du roi Ahach-Véroch et sceller avec l'anneau du roi; puis il expédia les lettres par des courriers à cheval, montés sur des coursiers rapides, appartenant au service de l'Etat et élevés dans les écuries royales. Il déclarait que le roi autorisait les juifs, dans chaque ville, à se rassembler et à défendre leur vie, en exterminant, en tuant et en détruisant tout attroupement de populace qui les attaquerait, y compris les femmes et les enfants, et à faire main basse sur leur butin; et cela en un seul et même jour, dans toutes les provinces du roi Assuérus, à savoir le treizième jour du douzième mois, qui est le mois d'Adar.

Entre le jour où Esther obtient du roi le droit d'envoyer de nouvelles lettres et le jour de la rédaction de ces lettres et l'envoi des coursiers il se passe pratiquement 66 jours. Pourquoi un tel délai ? L'adage populaire dit bien qu'il faut battre le fer tant qu'il est chaud !

La raison de ce délai est la suivante, on voulait envoyer les mêmes coursiers et les mêmes messagers de sorte que les préfets, les gouverneurs et les seigneurs de chaque province soient certains que ces deuxièmes lettres avaient bien été écrites en présence du roi et qu'elles n'étaient pas contre faites. En effet sans le témoignage des messagers le doute aurait plané, fallait-il suivre les directives des premières ou peut être des secondes lettres ?

Nous avons déjà mentionné plus haut qu'Hamann avait fait rédiger trois sortes de lettres, afin que la surprise soit totale. Il n'y avait que les seigneurs des provinces qui étaient au fait de tout ce qui se tramait, c'est uniquement à eux qu'Hamann avait dévoilé l'ensemble du plan. Aux gouverneurs et aux préfets il ne dévoile qu'une partie des choses de sorte que le peuple ne sache pas exactement de quoi il s'agit et de quoi. Mordé'hai ne fait rédiger qu'une seule et unique missive qu'il adresse à tous. Il y a donc 70 jours entre la rédaction des premières et des deuxièmes lettres, qui correspondent au temps du repentir consacré aux 70 années de l'exil. L'histoire de la Méguila se conclue à la fin des 70 ans de l'exil de Bavel.

Le verset dit : Mon bien aimé retire sa main de la lucarne. Je me lève pour ouvrir à mon bien aimé. Cantique 5,4-5.

L'exil est le temps de « la Face cachée », la porte qui s'ouvre vers des horizons nouveaux grâce au repentir annonce le retour des enfants sur leur terre et la reconstruction du sanctuaire. Voir Gaon sur Cantique. Les événements se déroulent 4 ans avant la fin de l'exil, des 70 ans prophétisés par Jérémie qui débutent par la destruction du temple et de Jérusalem en 3338. Nous sommes là en Sivan 3404.

פֶּתַח־שַׁעַן הַפֶּתַח לְהַנְתִּין דָּת בְּכָל מְדִינָה וּמְדִינָה גָלוּ לְכָל הָעַמִּים וְלַהֲיוֹת הַיְּהוּדִים עֲתִידִים לַיּוֹם הַזֶּה לְהִנָּקֵם מֵאֹיְבֵיהֶם :

La teneur de l'écrit portait qu'un édit fût promulgué dans chaque province et porté à la connaissance de tous les peuples pour que les juifs se tinssent prêts, pour ce jour, à se venger de leurs ennemis.

Ceci est l'essentiel du message, le roi n'est pas revenu du premier édit mais donne le droit aux juifs de se défendre. De sorte que la « vente » effectuée par Achash-Véroch et le décret d'extermination n'ont toujours pas été révoqués jusqu'à nos jours. Le risque de l'application d'un tel décret est toujours d'actualité, le « droit » acquit par Hamann est encore effectif. C'est celui qu'utilisent ou qu'ont utilisés tous les ennemis de notre peuple au cours des temps. La seule solution qui nous est donnée pour contrecarrer ce danger est d'emprunter les mêmes remèdes qu'ont utilisés Mordé'hai et Esther.

הָרָצִים רָכְבֵי הָרֶכֶשׁ הָאֲחֻשְׁתָּרָנִים יָצְאוּ מִבְּהֵלִים וְחֹפִים בְּדֹבַר הַמֶּלֶךְ וְהָדָת נִתְּנָה בְּשׁוֹשׁן הַבִּירָה : וּמִרְדֵּכָי יָצָא מִלִּפְנֵי הַמֶּלֶךְ בִּלְבוּשׁ מַלְכוּת תְּכֵלֶת וְחוּר וְעֹטָרָת זָהָב גְּדֻלָּה וְתִכְרִיד בּוּץ וְאַרְגָּמָן וְהָעִיר שׁוֹשׁן צִהְלָה וְשִׂמְחָה : לַיְּהוּדִים הֵיטָה אוֹרָה וְשִׂמְחָה וְשִׁשָּׁן וִיקָר

Les courriers, montés sur des coursiers rapides, appartenant au service de l'Etat, partirent sur l'ordre du roi, en toute diligence et avec précipitation, l'édit, fut publié, dans Suse, la capitale. C'est alors que Mordé'hai sortit de chez le roi en costume royal, bleu d'azur et blanc, avec une grande couronne d'or et un manteau de byssus et de pourpre, et la ville de Suze fut dans la jubilation et dans la joie. Pour les juifs, ce n'étaient que joie rayonnante, contentement, allégresse et marques d'honneur.

La précipitation des coursiers est due au fait qu'ils partent avec une missive opposée à la précédente, ils sont dans l'étonnement et l'interrogation. On les renvoie immédiatement sans leurs laisser le temps de comprendre le renversement de situation.

Les justes n'utilisent la gloire et les honneurs qu'on leur octroie uniquement pour les autres. Ils sont eux-mêmes indifférents à tout cela, les jouissances de ce monde ne leur sont pas agréables, ils s'en éloignent et les méprisent. Mordé'hai sort du palais vêtu des plus beaux apparats, avec tous les honneurs, le faste les éclats, il est célèbre, sa notoriété traverse l'empire, cependant il reste identique à lui-même. Comme dit le verset, la ville de Suze, sa population est dans la jubilation et la joie, mais pas lui.

Le costume royal est le Talith, le bleu azur et le blanc sont les deux éléments du Tsitsit, la couronne d'or est la coque des Tefillins de la tête, le manteau de lin sont les lanières le pourpre correspond aux Tefillins du bras. De sorte que toutes les parures qu'il porte ne sont que les Mitsvot qu'il accomplit. Chaque Mitsva que nous accomplissons est un point de broderie qui s'ajoute au vêtement de gloire dont s'habille notre âme. **אצטלה דרבנן.**

La vraie joie, les vrais honneurs ne sont que ceux de la Torah et des Mitsvot !

Le renouveau de la Torah et des Mitsvot :

Au chapitre 3 Hamann avait dit au roi que le peuple était endormi, le mot יָשָׁן faisant référence au sommeil et à la profonde torpeur dans laquelle le peuple d'Israël s'était installé. Cela ne signifie pas que le peuple avait abandonné la pratique des Mitsvot et qu'il ne s'adonnait plus à l'étude. Cette allusion au sommeil se rapporte aussi selon nos maîtres à la Providence qui semble avoir laissé son peuple entre les mains de ses ennemis. Il est à noter que cette génération est dirigée par les plus grands, de nombreux prophètes et les 120 maîtres qui composent la grande assemblée. Comment alors comprendre que le peuple se soit détourné de l'accomplissement des commandements divin ?

L'histoire de Pourim ne doit pas être comprise comme un miracle extraordinaire qui s'est produit dans notre histoire. La Méguila nous dévoile que tous ces événements sont d'une dimension bien plus grande, dont l'impact va préparer au renouveau d'Israël et à son retour sur sa terre, à la reconstruction du Temple et au rétablissement de la souveraineté d'Israël. Et bien plus

Pour que cela se réalise pleinement il est indispensable qu'un renouveau du culte et de l'étude de la Torah se produisent. Pendant toute la période de l'exil le peuple applique les Mitsvot et étudie la Torah comme cela se faisait à l'époque du 1^{er} temple dans le même esprit avec les mêmes habitudes. Ils se sont installés dans des postures et des rites qui semblent être d'un autre temps, révolu. A chaque période de notre histoire il y a eu des guides qui se sont levés pour tracer de nouvelles voies, de nouvelles habitudes, qui ont su insuffler une âme nouvelle dans l'application des Mitsvot et de l'étude. Ce renouveau est souligné de manière explicite dans le verset suivant le rayonnement de la joie est celui de l'étude, il s'agit bien du renouveau de cette étude, dans la manière d'étudier d'analyser les textes de questionner et d'innover de nouveaux commentaires inédits. Mais pas uniquement la transformation de cette étude est radicale dans sa forme, tous aspirent à la connaissance à la compréhension tous ont soif de savoir. De même pour toutes les Mitsvot une transformation extraordinaire se produit dans l'application quotidienne des Mitsvot comme les Tefillins et le respect des jours de fêtes etc.

Il est dit plus loin que cette génération a accepté de bon gré la Torah Orale, cela signifie clairement que celle-ci va dès à présent prendre une nouvelle dimension jusque-là inconnue. Les rites du culte comme les textes des prières quotidiennes vont être institués par la grande assemblée et encore bien d'autres choses qui donneront un nouveau visage au culte et aux rites de la synagogue. Cette transformation insufflera dans le peuple une nouvelle ferveur, un nouvel enthousiasme, de la passion dans l'acte de la Mitsva. C'est une lumière neuve qui apparaît en ce monde qui influencera jusqu'aux voisins non juifs qui adopteront les habitudes des juifs. Comme si que le monde s'était soudainement rempli de la connaissance.

L'erreur que cette génération fit était de se tourner uniquement vers le passé, de continuer les us et coutumes d'antan sans chercher à se projeter vers l'avenir. C'est cette torpeur qui a donné la force à Hamann de s'attaquer à Israël. L'intelligence de Mordé'hai et d'Esther a été de déceler cette faiblesse et d'agir pour le bien du peuple en se projetant dans l'avenir. L'exemple type de cela est le jeûne de trois jours qu'Esther institue à Suze alors que c'est le jour de Pessah. Ou l'ordre que Mordé'hai donne à Esther d'aller chez le roi, ou encore le fait que lui-même refuse de saluer Hamann alors que de par la stricte Halacha cela ne posait aucun problème.

Imaginons un instant que cela se serait produit de nos jours, n'y aurait-il pas eu une levée de bouclier pour contester de telles décisions?

Pour que la leçon de ces événements soit tirée il convient aux maîtres des générations d'insuffler un esprit neuf un rayonnement nouveau cela n'est possible qu'en prenant de la hauteur en se projetant vers l'avenir qui ne peut être que le meilleur.

לִיהוּדִים הִיָּתָה אוֹרָה וְשִׂמְחָה וְשֵׁשׁ וִיקָר :

Pour les juifs, ce n'étaient que joie rayonnante, contentement, allégresse et marques d'honneur :

Ce fut alors pour tous les juifs un rayonnement de lumière, celui de la Torah, qui apparut lors de ces événements dans toute sa splendeur. Cette lumière illumina l'ensemble des juifs qui subitement se sentent transporter par un désir ardent vers la connaissance de la Torah. Celle-ci agit sur eux comme un aimant.

La joie, le contentement est celui des jours de fêtes, la sainteté du jour enveloppe l'homme qui se sent alors transporter dans une autre dimension. Cette joie correspond à l'âme supplémentaire dont nous sommes gratifiés les jours de Chabbath, c'est le temps du ravissement et de la délectation.

L'allégresse est l'accomplissement de l'alliance par la Brith Milah, là aussi ils ressentir la sainteté de cette grande Mitsva qui englobe les 613 commandements de la Torah.

La marque des honneurs est la Mitsva des Tefillins, cet objet de Mitsva de par sa structure contient les lumières, les énergies spirituelles qui en se rependant en l'homme qui les portent lui insufflent les forces spirituelles nouvelles, de sorte qu'il se sente lié, attaché, uni à Ha-Chem de manière certaine.

Lors de ces événements, l'ensemble des juifs était dans la situation de celui qui fait un arrêt respiratoire, il est conscient de ce qui lui arrive, il se sent partir et soudain on lui place un masque à oxygène et sa respiration repart, il revit.

C'est cela qui arriva lors de l'histoire de Pourim, les juifs ont vu leur respiration reprendre, leur vie repartir par l'accomplissement de la Torah et des Mitsvoth. Ces quatre termes qui exprime la joie et le bonheur, la satisfaction et le contentement de ceux qui face à une mort certaine, inéluctable, reviennent à la vie par l'action salvatrice d'un secouriste, ils lui sont infiniment reconnaissant, ils lui doivent tout.

Ici l'action héroïque des secouristes que sont Mordé'hai et Esther a dévoilée à l'ensemble des juifs que la Torah et les Mitsvoth sont leur oxygène. Ils ont constaté de visu comment l'étude de la Torah agit sur leur destinée, comme le respect du Chabbath comme le port des Tefillins ou la Brith Mila ont un impact direct sur les événements.

Le renversement de situation total inespéré, ils sont passés des ténèbres à la lumière, de la mort à la vie de la déchéance aux honneurs uniquement par la puissance des lumières qui ont jaillies des Mitsvoth. Ce rayonnement était d'une telle puissance qu'il a aveuglé tous les ennemis d'Israël et les a éliminés.

Mordé'hai sort du palais avec tous les honneurs, vêtu des plus beaux apparats, une couronne en or sur la tête, chacun de ces ornements traduit la gloire de la Mitsva, c'est elle qui se reprend dans la ville et qui emporte la population dans l'ivresse du bonheur et de exaltation. Les premières de ces quatre mots ont pour valeur numérique 611 « Torah » **אֹרֶה וְשִׂמְחָה וְשָׁשׂוֹן וְיִקָּר** il nous est nécessaire d'accomplir chaque jour deux Mitsvoth qui sont qualifiées de « Signes » d'alliance comme la Mila et les Tefillins pendant la semaine et le Chabbath lui-même est un « Signe » **אוֹת**, elles sont les « témoins » de notre fidélité à l'alliance jamais trahie.

Chaque année à Pourim, le dévoilement de ces lumières est reconduit, il est à notre portée, il nous appartient de revivre « la réapparition du rayonnement » tel qu'il s'est produit lors de ces événements. C'est le sens profond de la « lecture de la Méguila » et des Mitsvot du jour de Pourim, ils ne sont que les outils mis à notre disposition pour que nous arrivions à jouir de ce rayonnement.

וּבְכָל מְדִינָה וּמְדִינָה וּבְכָל עִיר וְעִיר מִקּוֹם אֲשֶׁר דָּבַר הַמֶּלֶךְ וְדָתוֹ מִגֵּיעַ שְׂמֵחָה וְשָׁשׂוֹן לַיהוּדִים מִשָּׁתָה יוֹם טוֹב : וְרַבִּים מֵעַמִּי הָאֲרֶץ מִתְיִהָדִים כִּי נָפַל פֶּחַד הַיְּהוּדִים עֲלֵיהֶם :

Dans chaque province, dans chaque ville, partout où parvinrent l'ordre du roi et son édit, il y avait pour les juifs, joie et allégresse, festins et jour de fête. Un grand nombre parmi les gens du pays se firent juifs, tant la crainte que les juifs ont s'était emparée d'eux.

Ici il est précisé les provinces et les villes partout où l'édit du roi parvient, Mordé'hai envoie ces lettres qu'aux chefs des provinces et non pas à chacune des villes du royaume. Il se trouve donc de nombreuses villes et villages où cette information ne parvient pas et malgré tout, les juifs se rassemblent le jour dit pour combattre pour leur survie. Les ennemis étaient informés que ce jour ils devaient exterminer tous les juifs, mais ils n'ont pas eu la force de s'opposer aux juifs tant la crainte s'était emparée d'eux.

Dans chacune des provinces du royaume dès l'arrivée des messagers et la diffusion des nouvelles de suite les juifs font des fêtes et laissent éclater leur joie, leur bonheur. Le pays entier est pris d'allégresse, elle se communique à toute la population. Des festins sont organisés pour remercier le Seigneur Tout Puissant. Tout cela se fait sans concertation mais de manière naturelle, dans toutes les provinces de cet immense empire les réactions sont identiques. Cela prouve bien que tous ont perçu la lumière du rayonnement nouveau qui se dévoile à eux. La population adopte les coutumes, les habitudes, les idées et les enseignements de la Torah. Eux aussi sont illuminés par le rayonnement de lumière, ils sont saisis par la crainte du Tout Puissant, ils cherchent à se rapprocher de la vérité qui se révèle soudain à eux.

Il est dit : tant la crainte que les juifs ont, s'était emparée d'eux. Cela ne signifie pas qu'ils ont eu peur que les juifs leur fassent du mal, ce n'est pas des juifs qu'ils ont eu peur. Il faut comprendre ce verset comme suit : la crainte que les juifs ont, celle du Tout Puissant, comme il est dit « tu craindras l'Eternel ton D » cette crainte leur est « tombée dessus ». En effet le verset dit : la crainte que les juifs ont **פחד היהודים** et non pas la crainte des juifs eux-mêmes il n'est pas dit **כי נפל פחד מֵהיהודים עליהם** la différence est de taille!

Cependant ils ne se sont pas convertis, car les conversions à la Torah ne sont pas admises officiellement lors des événements exceptionnels, comme à la venue du Machia'h ou à l'époque de Mordé'hai. De même qu'à l'époque du roi David et de son fils Chlomo le Sanhédrin ne pratiquer aucune conversion, cependant il y avait de très nombreuses conversions d'ordre privé. Voir Rambam Isouré Biha 13,15.

Cet engouement pour la Torah et le judaïsme ressemble à celui qui s'est produit lors de la sortie d'Egypte. Un très grand nombre de «judaïsant» se sont joints aux enfants d'Israël: le Erev Rav, Moché ne les a pas repoussés et a accepté qu'ils suivent Israël dans le désert. Les événements, le jaillissement des lumières ont eu un impact certain sur l'ensemble des peuples.

Le 13 du mois d'Adar 4405, jour fixé par Hamann pour l'extermination des juifs, en ce jour les enfants d'Israël détruisent tous les ennemis.

FIN DU CHAPITRE VIII.